

Cher Collègue,

Comme vous le savez, les débats de la session budgétaire constituent un moment fort de la vie de la Communauté d'Agglomération. En effet à cette occasion sont notamment clairement affichées politique d'investissement et politique financière qui ont fait l'objet d'une présentation lors de l'examen du Rapport d'Orientations Budgétaires. Bien que Vice-président chargé des finances je n'ai pas été associé à la rédaction de ce document qui rassemble les éléments d'informations susceptibles d'aider à la prise de décision, c'est pourquoi j'ai refusé de le présenter lors de la séance du Conseil Communautaire du 5 février 2009.

Considérant le contexte de crise exceptionnellement grave, je pense que ce budget se devait de répondre à la réalité sociale de l'agglomération. Or il s'avère que les orientations communautaires portent sur des projets à moyen terme compte tenu des délais d'acquisitions et des études. Aucun investissement n'est prévu en 2009 pour accompagner le plan de relance gouvernemental alors qu'il est plus que jamais nécessaire de faire preuve de solidarité vis-à-vis de l'emploi local.

C'est le message que j'ai voulu faire passer. Pour toute réponse, le Président m'a accusé de retarder sciemment tout projet de la Communauté d'agglomération notamment ceux de la médiathèque et de la gare.

Je m'inscris en faux !

Le projet de la médiathèque : Si en décembre 2003, le conseil communautaire a décidé le principe de transfert de la médiathèque de Moulins, ce n'est qu'en février 2007 que le cabinet LIBZIBAO a présenté aux conseillers communautaires une étude sur le projet culturel d'une médiathèque communautaire. Cette présentation a fait l'objet d'un débat durant lequel je ne suis pas intervenu (voir compte rendu ci-joint). Depuis lors, il faut attendre le 12 février 2009 date à laquelle le Groupement d'Aide à la Commande Publique (GACP) a validé le cabinet ABCD pour « une

mission d'études de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la création d'une médiathèque communautaire ».

En regard de cette chronologie, je ne vois donc pas en quoi j'ai retardé ce projet qui a été, il faut bien le dire, sous l'éteignoir de 2003 à 2009.

L'aménagement du pôle d'échanges intermodal : est un projet qui rassemble de nombreux partenaires (Communauté d'agglomération, SNCF, RFF, Etat, Région, Conseil Général, villes de Moulins et d'Yzeure). Sa mise en place nécessite donc un délai non négligeable. Contrairement aux affirmations du Président (« tu avais le doigt sur la gâchette...Si tu n'avais pas flingué le projet de pôle d'échanges intermodal lors d'une réunion ...On sait tous que ce jour là on a perdu un an »). , mes interventions n'avaient pas pour objet de « freiner ou bloquer »I ce projet lors de la réunion en Préfecture du 12 octobre 2007. Si discussion il y a eu, ce qui semble pour le moins normal, les vraies interrogations comme l'a souligné monsieur le Préfet de l'Allier portaient sur la détermination du périmètre exact du site foncier à intégrer dans l'assiette du projet. (Voir copie ci jointe du compte rendu). D'autre part, comment aurai-je pu retarder l'avancement de ce dossier fin 2007 alors qu'en novembre 2005 le magazine de Moulins Communauté annonçait que « le projet devait débuter durant l'année 2006 ?

De telles assertions mensongères sans contrôle venant d'un Président sont regrettables car rien ne se règle par la polémique et encore moins les questions commandant l'avenir de l'agglomération. Puisque la démocratie doit être présente, le Conseil Communautaire ne doit pas être réduit à une chambre d'enregistrement. Les confrontations d'idées sont donc inévitables.

Je regrette que le droit aux interrogations, aux propositions et à la critique constructive nous soit contesté.

Pour mettre fin à cette ambiance délétère, Il est plus que jamais indispensable de recréer les conditions d'une nouvelle relation de confiance aujourd'hui effacée.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez porter à ce courrier, je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Guy Chambefort